

International

L'ENLISEMENT DU MALI DANS UNE DOUBLE CRISE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE

Mathias Khalfaoui

15/10/2025

Si l'histoire nous enseigne que les coups d'État militaires aboutissent très rarement à un renforcement démocratique et à une amélioration économique et sociale des pays concernés, quatre ans après celui mené par Assimi Goïta, où en est le Mali ? Tout en rappelant le poids considérable de l'armée dans l'histoire et la vie politique maliennes, Mathias Khalfaoui, consultant indépendant sur les questions de développement et d'insécurité en Afrique de l'Ouest, analyse la situation sécuritaire du pays – un enjeu pourtant affiché comme prioritaire par la junte.

Une certaine lassitude, voire un désintérêt, gagne la communauté internationale quant à la situation du Mali. Plus d'une décennie après le déclenchement de la guerre en 2012, le pays demeure enfermé dans une double impasse politique et sécuritaire, tout en manquant de perspective claire d'amélioration. Le Mali occupe néanmoins une place centrale. Il constitue à la fois l'épicentre de la crise djihadiste dans la région et un véritable laboratoire pour des groupes armés qui y testent leurs méthodes avant de les diffuser dans d'autres pays.

Les récentes attaques témoignent de la montée en puissance du Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), groupe armé affilié à Al-Qaïda. En septembre 2024, une attaque d'envergure avait déjà été menée au cœur de la capitale, Bamako, causant la mort de plusieurs dizaines de soldats maliens. En 2025, le JNIM a poursuivi son offensive en visant directement les grands centres urbains, illustrant notamment en ce sens sa capacité à mener des attaques simultanées dans plusieurs villes. Dernier événement majeur en date : depuis début septembre 2025, il a décrété un blocus sur la ville de Kayes, principal point d'entrée des marchandises en provenance du Sénégal, interdisant notamment l'approvisionnement en carburant du pays.

Ces attaques aggravent encore la crise politique que traverse le Mali. Pour la junte militaire dirigée par le général Assimi Goïta, arrivée au pouvoir à la suite de deux coups d'État en 2020 et 2021,

l'effondrement sécuritaire constitue un aveu d'échec majeur. Dès son premier conseil des ministres, le 17 juin 2021, Assimi Goïta avait défini quatre « axes prioritaires », et l'amélioration de la situation sécuritaire était le premier d'entre eux. Pire, quatre ans plus tard, les trois autres axes n'ont pas non plus abouti.

Le deuxième axe, consacré aux réformes politiques et institutionnelles censées améliorer la gouvernance, s'est soldé par un échec. La Constitution adoptée en 2023 n'a apporté aucune réponse aux dysfonctionnements persistants de l'État. Le troisième, qui portait sur la mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger signé en 2015 avec les groupes touaregs, a lui aussi échoué. La junte a progressivement fragilisé le processus avant de le dénoncer en 2024, relançant les hostilités armées. Enfin, la réalisation du quatrième axe, relatif à l'organisation d'élections dans les délais prévus, a été continuellement repoussée. La dernière loi adoptée en juillet 2025 a même prolongé la transition jusqu'en 2030, consacrant l'ancrage durable de la junte au pouvoir.

Si certains sondages ont récemment mis en avant la popularité de la junte malienne¹, leurs résultats traduisent bien davantage l'absence de liberté d'expression qui prévaut dans le pays que l'adhésion réelle de la population. Derrière ce silence, une grogne monte au sein d'une population fatiguée par une décennie de guerre. Le cache-misère russe représenté par la venue de Wagner en 2021, devenu depuis Africa Corps entre 2024 et 2025, ne suscite plus d'enthousiasme tant ces milices ont démontré leur incapacité à protéger le pays.

La combinaison d'une telle crise nationale et d'un gouvernement autoritaire particulièrement impopulaire devrait entraîner, d'une manière ou d'une autre, un changement de régime. D'ailleurs, depuis quelques semaines, les rumeurs de coup d'État se multiplient à Bamako. Pour autant, plusieurs signaux révèlent que la situation tend à s'enliser et qu'un nouveau régime ne serait pas une garantie de changements. D'un côté, l'opposition gagne en capacité, mais hésite encore à franchir le pas, notamment par le biais de manifestations de rue. De l'autre, même si la junte menée par Assimi Goïta venait à se retirer, cela ne signifierait pas pour autant la disparition de l'armée malienne de la scène politique. Enfin, les acteurs sont conscients qu'une tentative de sortie de la crise politique doit être conjuguée avec des éléments de réponses à la crise sécuritaire qui mine le pays depuis 2012.

Les hésitations de l'opposition face à la politique de la terre brûlée de la junte

Les fins de régime autoritaire au Mali entraînent généralement des tentatives désespérées de se

maintenir au pouvoir. En 1966, Modibo Keita, avant d'être renversé, suspend la Constitution de son pays, rassemble le pouvoir dans un sombre « Comité national de défense de la révolution » et organise une milice dédiée à sa protection personnelle à l'image des gardes rouges chinois. En 1988, à bout de souffle, le régime de Moussa Traoré déclare le « sursaut national » afin d'engager des réformes et notamment de lutter contre une corruption qu'il dénonce après l'avoir organisée pendant des années. En 2013, le capitaine putschiste éphémère Amadou Sanogo, abandonné par une armée désireuse de reconquérir le nord avec l'appui de la communauté internationale exigeant le rétablissement de l'ordre constitutionnel, tente à plusieurs reprises des coups de force avant d'être finalement arrêté.

La junte d'Assimi Goïta, affaiblie, multiplie les signes témoignant qu'elle en est au même point. Toute son énergie est concentrée sur son maintien au pouvoir, en détruisant notamment toute alternative. Le paysage politique se vide. Les partis politiques maliens, cible favorite de la junte, ont été finalement dissous le 13 mai 2025. Leur capacité à créer des rassemblements et des mouvements populaires était crainte. Les forces religieuses, notamment symbolisées par l'imam Dicko, et qui ont été décisives dans la chute des présidents Amadou Toumani Touré en 2012 et Ibrahim Boubacar Keïta en 2020, ont dû s'exiler. Souhaitant être associé au pouvoir, Mahamoud Dicko en a été écarté par la junte, ce qui l'a placé dans l'opposition dès 2021. Contraint par la suite à quitter le pays, il a vu en 2024 la dissolution de son association de soutien, la Coordination des mouvements associatifs et de sympathisants (CMAS).

Tous ces acteurs, en exil ou momentanément silencieux dans le pays, sont aujourd'hui en embuscade. De plus, la junte ne se contente pas de fédérer contre elle ces cadres politiques et religieux, elle polarise également l'opinion publique. La population se divise de plus en plus entre partisans de la junte et ses opposants. Cette opposition rassemble en dépassant les clivages communautaires, politiques et religieux.

Toutefois, le premier problème majeur de cette opposition réside dans la fragilité de son alliance. Celle-ci est construite uniquement autour du rejet du pouvoir autoritaire en place, sans véritable projet politique commun. Par le passé, de telles coalitions ont d'ailleurs rapidement éclaté au lendemain de la chute de dirigeants impopulaires, comme Moussa Traoré en 1991 ou Ibrahim Boubacar Keïta en 2020. Aussitôt le pouvoir vacant, ces alliances se sont déchirées dans des luttes internes pour sa conquête.

Plus compliqué encore, l'opposition est consciente qu'une chute de la junte d'Assimi Goïta ne signifie pas pour autant un retrait de l'armée de la sphère politique. Au contraire, il lui faudra intégrer, voire s'associer à l'armée tant celle-ci est, quel que soit le contexte, une entité qui pèse

sur la politique malienne.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

L'impossible retour des militaires maliens dans leur caserne

Le 19 novembre 1968, le premier coup d'État réussi de l'histoire du Mali a lieu. Le président de la République et père de l'indépendance de la Nation, Modibo Keita, devenu impopulaire en raison d'une mauvaise politique économique et d'un autoritarisme croissant, est renversé par les militaires. Les mutins annoncent qu'ils retourneront bientôt dans leur caserne puisqu'une élection aura lieu dès 1969². Ce ne sera jamais le cas. L'un de leurs leaders, le commandant Moussa Traoré, restera au pouvoir jusqu'en 1991.

Depuis, l'armée malienne conserve une importante place dans la vie politique du pays. Les dirigeants politiques maliens sont régulièrement sous la surveillance de quelques officiers maliens qui se trouvent à un moment donné en position de force. Cette position de force est la conséquence des périodes d'insécurité qui n'ont cessé d'ébranler l'État malien. Les insurrections d'abord touarègues (1963-1964, 1990-1996, 2006-2010) puis djihadistes (depuis 2012) offrent un rôle important à l'armée. Ces dernières gagnent en moyens, humains et financiers. Les militaires bénéficient d'une forte popularité auprès d'une population qui désavoue au même moment des dirigeants politiques vus comme responsables du désordre. Ainsi, ces périodes sont génératrices de coups d'État et de changements de présidents³. Cela explique pourquoi des dirigeants ont régulièrement dans l'histoire du Mali été réticents à utiliser l'armée, conscients que cela s'accompagne d'une fragilisation de leur pouvoir⁴.

Le problème réside en grande partie dans les constitutions maliennes, en particulier celle de 1992 et, plus récemment, celle de 2023, qui ne prévoient qu'un seul motif de destitution du président de la République : la « haute trahison ». Il n'existe aucun mécanisme pour la situation récurrente d'un chef d'État massivement rejeté par la population et dont la légitimité est alors questionnée. Ce vide institutionnel confère *de facto* ce rôle à l'armée. Pire encore, une fois le coup d'État accompli, l'absence de dispositifs clairs de transition empêche toute sortie de crise durable. Selon les

contextes, les putschistes peuvent tout aussi bien restituer le pouvoir aux civils – comme en 1992, 2012 et 2020 – que le conserver, comme ce fut le cas en 1968 et 2021.

La capacité désormais presque banalisée de l'armée à renverser des gouvernements impopulaires, souvent avec l'assentiment d'une partie de la population, lui ouvre la possibilité de surveiller étroitement l'action présidentielle. En période de crise, lorsque le pouvoir politique s'affaiblit, les militaires exigent régulièrement une liberté totale dans la conduite des opérations de sécurité, privant ainsi les dirigeants civils de leviers décisionnels, tout en les laissant seuls responsables aux yeux de l'opinion publique. Cette dynamique s'est notamment illustrée en 1992, lorsque le président de la Transition, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, signa un accord de paix avec les rebelles touaregs à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, contraignant son successeur Alpha Oumar Konaré à s'y conformer. En 2013, Ibrahim Boubacar Keïta accéda quant à lui au pouvoir grâce au soutien des putschistes, en leur concédant une large marge de manœuvre dans la gestion des affaires militaires.

En conséquence, si l'avenir du Mali est politiquement incertain et les scénarios multiples, aucun ne prévoit un retrait de l'armée de la sphère politique, *a fortiori* au moment où le pays continue d'être confronté à une insécurité qui ne fait que croître.

La junte dirigée par Assimi Goïta en est pleinement consciente, ce qui explique le changement de stratégie observé ces derniers temps. Alors qu'elle cherchait initialement à intégrer et à partager les avantages du pouvoir avec un large éventail de composantes de l'armée malienne, cette approche est dépassée. Désormais, des purges ont lieu dans le but d'éliminer tout officier considéré comme une menace potentielle pour son autorité⁵.

Du côté de l'opposition, le rôle central de l'armée complique la donne pour deux raisons. D'une part, il lui faut s'opposer aux dirigeants de la junte tout en ménageant l'institution militaire afin de ne pas la braquer. D'autre part, le risque est de provoquer la chute de la junte au seul bénéfice d'autres officiers appelés à prendre leur place. C'est cette équation délicate qui nourrit l'attentisme et le flottement actuels dans le jeu politique : une junte soucieuse de sa survie face à une opposition qui redoute de s'engager au mauvais moment. Cette prudence est d'autant plus problématique qu'au Mali, tout dirigeant doit être en mesure d'avancer des solutions crédibles pour mettre fin à une crise sécuritaire qui s'éternise. Dans le cas contraire, un changement de régime pourrait simplement déstabiliser encore plus un pays déjà à la dérive.

L'inévitable et pourtant sans cesse repoussé dialogue inter-malien

En avril et mai 2024, la junte militaire organisait un « dialogue inter-malien pour la paix et la réconciliation nationale au Mali » et, en avril 2025, une « concertation nationale ». Toutefois, ces initiatives n'étaient pas inclusives et se résumaient à un rassemblement des soutiens de la junte pour organiser son maintien au pouvoir. Un dialogue inter-malien devrait inclure aussi bien les oppositions que les rebelles touaregs ou djihadistes.

Il faut se rappeler que, depuis l'indépendance du Mali, seule la révolte touarègue de 1963 s'est réglée par les armes. À l'époque, l'asymétrie entre les capacités des nouvelles forces armées maliennes et les rebelles était telle que ces derniers furent écrasés. Depuis, la montée en capacité des rebelles a forcé périodiquement le pouvoir central malien à entamer des négociations de paix qui ont abouti à des accords permettant d'arrêter au moins temporairement les combats.

Depuis le début des années 2000, le dialogue inter-malien, en particulier avec ceux ayant rallié des groupes djihadistes, s'est heurté à de nombreux obstacles. À l'époque, ces djihadistes étaient perçus avant tout comme un problème algérien exporté vers le Mali. En effet, à la fin de la guerre civile en Algérie, lorsque le rapport de force ne leur était plus favorable, les combattants du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) se repliaient de plus en plus sur le territoire malien. Dans ce contexte, il paraissait inconcevable d'engager un dialogue avec des étrangers.

Lorsque la crise éclate en 2012, les premières années du conflit se heurtent à trois obstacles majeurs. D'abord, l'interventionnisme français impose une ligne rouge interdisant aux autorités maliennes tout dialogue avec les djihadistes, tout en entretenant à l'époque l'illusion d'une possible victoire militaire. Ensuite, le conflit prend rapidement une dimension communautaire dans l'opinion publique. Certaines communautés, en particulier les Peuls et les Touaregs, sont perçues comme responsables des violences. Enfin, la prolifération d'acteurs (rebelles touaregs, groupes affiliés au JNIM lié à Al-Qaïda, ou encore à l'État islamique) rend la situation trop complexe pour envisager sereinement des négociations.

Bien que la crise sécuritaire se soit aggravée, la conjoncture apparaît paradoxalement plus favorable que jamais à un dialogue inter-malien. Certes, l'influence algérienne n'a pas totalement disparu, mais les principaux protagonistes sont désormais maliens. Mieux encore, la plupart des groupes armés et de leurs dirigeants sont aujourd'hui identifiés, malgré quelques zones d'ombre concernant certaines katibas (unités combattantes djihadistes) ou les ambitions de certains rebelles. Par ailleurs, l'ensemble du territoire malien étant désormais touché, la crise concerne

tous les habitants et ne se limite plus à une vague opposition entre le nord et le sud. Enfin, les groupes djihadistes, dont le recrutement n'a jamais été strictement sectaire, sont devenus largement transcommunautaires. La diversité ethnique du Mali se retrouve ainsi des deux côtés du conflit.

L'ensemble de ces éléments crée les conditions propices à l'ouverture d'un dialogue, dans l'espoir d'atteindre au moins une paix tant attendue par une population exténuée par des années de conflit. Cette perspective apparaît d'autant plus crédible que l'option exclusivement militaire révèle chaque jour davantage ses limites. Pourtant, il demeure politiquement plus commode de s'en remettre aux armes contre des adversaires souvent présentés comme étrangers à la nation que d'assumer la voie d'un dialogue qui exige, sans conteste, un véritable courage politique.

Pour faire vivre le débat, soutenez-nous

[Je fais un don](#)

1. « Mali : Malgré le raidissement autoritaire, la junte bénéficie d'un large soutien populaire », *Jeune Afrique*, 5 août 2025.
2. Pierre Biarnes, « La junte militaire de Bamako s'engage à organiser des élections avant la fin de 1969 », *Le Monde*, 27 novembre 1968.
3. Modibo Keita en 1968, Moussa Traoré en 1991, Amadou Toumani Touré en 2012, Ibrahim Boubacar Keïta en 2020 et N'Daw en 2021.
4. Le cas de la présidence d'Amadou Toumani Touré (2002-2012) illustre bien cette dynamique. Souvent critiqué pour sa réaction jugée trop timorée face à la montée en puissance d'Al-Qaïda au Mali au début des années 2000, Amadou Toumani Touré avait en réalité adopté une approche plus nuancée, même si ses choix ont eu des conséquences indéniablement lourdes. Conscient qu'une offensive directe contre Al-Qaïda risquait de raviver une insurrection touarègue – ce qui s'est effectivement produit en 2006 –, il a longtemps cherché à ménager le nord du pays. Privilégiant l'apaisement plutôt que l'escalade militaire, il a réussi à conclure rapidement des accords avec les rebelles touaregs, accords dont la mise en œuvre s'est toutefois révélée particulièrement difficile.
5. Matteo Maillard, Salimata Koné et Fatoumata Diallo, « Au Mali, les coulisses de la purge menée par Assimi Goïta au sein de l'armée », *Jeune Afrique*, 13 août 2025.